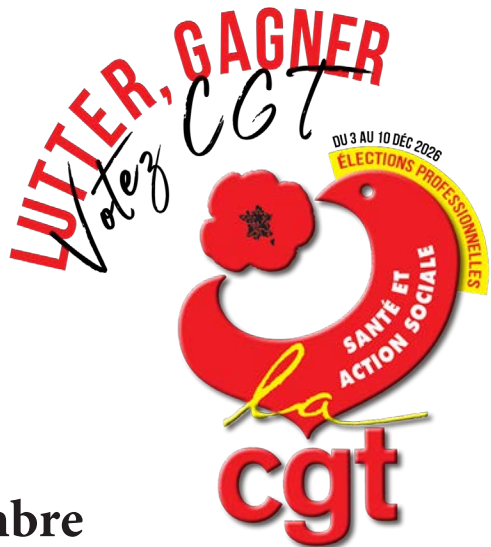


CSE

Au CSE, la CGT agit pour l'organisation du travail, les effectifs et de meilleures conditions de travail.



DU 7 AU 10 Décembre

JE VOTE CGT !

En décembre 2026, vous aurez la possibilité de vous exprimer. Au regard de la situation de nos établissements, de la dégradation de nos conditions de travail, des attaques contre notre système de retraite, il est primordial qu'il y ait une implication du plus grand nombre dans la vie de nos instances représentatives des personnels.

Construire des listes engagées et déterminées à agir !

Pour défendre le service public :
des budgets à la hauteur des besoins.

Pour défendre la reconnaissance
des qualifications.

Voter CGT au CSE, c'est choisir des élu·e·s expérimenté·e·s, disponibles et déterminé·e·s à défendre vos droits.

Les élections professionnelles dans la Fonction publique hospitalière sont un moment essentiel pour la démocratie dans nos établissements. En élisant vos représentant·e·s au Comité Social d'Établissement (CSE), vous choisissez celles et ceux qui porteront votre voix sur toutes les questions qui concernent la stratégie la vie de l'établissement, l'organisation, les conditions du travail et la sécurité (F3SCT), l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes...

Le CSE est l'instance qui examine les projets d'établissement, l'organisation des services, les effectifs, les budgets, la formation professionnelle ou encore la répartition des primes. Les décisions qui y sont discutées ont un impact direct sur nos conditions de travail et sur la qualité de la prise en charge des patient·e·s et des résident·e·s.

Aujourd'hui, les personnels hospitaliers sont confrontés à des restructurations permanentes et incessantes, à un manque d'effectifs, à des conditions de travail dégradées et à une perte de sens de leur métier. Ces difficultés fragilisent le service public hospitalier et mettent en tension les équipes au quotidien.

Face à cette situation, la CGT agit pour défendre les personnels et faire entendre leurs revendications. Vos élu·e·s CGT interviennent dans les instances pour porter les préoccupations des agent·e·s, s'opposer aux décisions injustes et proposer des alternatives pour améliorer les conditions de travail et les moyens des services.

En donnant plus de force à la CGT, vous renforcez la capacité des personnels à peser sur les décisions et à défendre l'avenir du service public hospitalier.

Les résultats au-delà de fixer les moyens alloués aux syndicats dans les établissements définissent nationalement la représentativité au CGOS, à l'ANFH, au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière, au Haut Conseil des Professions Paramédicales...



Je vote CGT
sans hésiter !

*Pour défendre nos
conditions de travail et
la qualité des prises en
charge : des effectifs à
la hauteur des besoins,
accès à la formation
professionnelle initiale
et continue.*

**Défendre et
améliorer
notre système
de Sécurité
Sociale, l'accès
à des soins
et des prises
en charge de
qualité, c'est
notre devoir**

La CGT revendique :

*L'un des fondements de la CGT
repose sur :*

- ➡ Des effectifs suffisants dans tous les services.
- ➡ Une organisation du travail respectueuse des agent·e·s.
- ➡ L'augmentation des salaires et du point d'indice.
- ➡ La défense et de le développement du service public hospitalier.
- ➡ Des moyens humains et matériels à la hauteur des besoins.



Au CSE, les élu-e-s CGT agissent sur les effectifs pour travailler et prendre en charge dans de bonnes conditions, pour porter les revendications des agent-e-s, pour refuser les restructurations qui portent atteinte à l'accès aux soins de la population. Ils interviennent pour défendre les services publics, la formation professionnelle pour l'ensemble des agent-e-s. Ils veillent au respect de la garantie de l'égalité entre agent-e-s, de l'amélioration des conditions de travail. Leur objectif : construire des solutions collectives pour la défense du service public, agir pour l'avenir des établissements publics, de santé et d'action sociale.

**Du 7 au 10 décembre 2026, faites entendre votre voix. VOTEZ
CGT AU CSE, À LA CAPL, À LA CAPD ET À LA CCP !**



4 ANS D'ACTIONS, DES RÉSULTATS CONCRETS!

LA CGT AGIT PENDANT TOUT SON MANDAT

4 ANS D'ACTIONS AU SERVICE DES AGENTS DU CHCP



1 AVANCEMENTS DE GRADE PLUS ÉQUITABLES



- ✓ Interventions chaque année pour garantir l'équité entre tous les agents.
- ✓ Tableaux, LDG et critères revus : fin du favoritisme !

ÉQUITÉ ET TRANSPARENCE

2 60 → 30 LITS : AUCUN EMPLOI SUPPRIMÉ !



UNE VICTOIRE CGT !

La CGT a obtenu le passage de 60 à 30 lits sans aucune perte d'emploi.

L'humain avant tout !

3 RÉMUNÉRATION : DES AVANCÉES CONCRÈTES



- ✓ Prime Urgences au prorata attribuée aux brancardiers et au service imagerie
- ✓ Primes de dimanche enfin versées, même sur les dimanches en heures supplémentaires
- ✓ Chèques cadeaux pour compenser la perte de la prime des médailles du travail

POUR RECONNAÎTRE VOTRE ENGAGEMENT !

4 DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL



- ✓ Registre RSST
- ✓ Cellule PHARE
- ✓ Baisse des tarifs du self
- ✓ Pression pendant les épisodes de canicule



ÉCOUTE,
PROTECTION ET
ACTIONS CONCRÈTES
AU QUOTIDIEN !

VOTRE VOIX COMPTE,
VOTRE ENGAGEMENT
FAIT LA DIFFÉRENCE !



ENSEMBLE, CONTINUONS À FAIRE AVANCER
NOS DROITS ET À DÉFENDRE LE SERVICE PUBLIC !

LA CGT EST LE
PREMIER SYNDICAT
DANS LA FPH !



LA CGT, C'EST AUSSI :



DÉFENSE INDIVIDUELLE
ET COLLECTIVE



INTERVENTIONS
EN CSE ET F3SCT



MOBILISATIONS POUR
LES SALAIRES ET
LES EFFECTIFS



DÉFENSE DES SERVICES
PUBLICS ET DE
L'HÔPITAL PUBLIC



ACCOMPAGNEMENT
RETRAITE ET DROITS



PRÉSENCE QUOTIDIENNE
AUPRÈS DES AGENTS

SCANNEZ-MOI
POUR DÉCOUVRIR
NOTRE BILAN COMPLET

